

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: 18 (1972)
Heft: 5

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sous la Présidence d'honneur et en présence de S.E. l'Ambassadeur de Suisse en France, Monsieur Pierre Dupont, la Fédération des Sociétés Suisses de Paris commémorera le

DIMANCHE 25 JUIN 1972

FETE NATIONALE SUISSE DU 1^{er} AOÛT
DANS LE PARC DU MONTCEL A JOUY-EN-JOSAS

PROGRAMME

- | | | | |
|---------------------|---|---------|--|
| 10 h 30 | Services religieux. | 15 h 30 | Lecture du message du Président de la Confédération. |
| 11 h 30 | Arrivée de la Musique Militaire du Locle et de ses majorettes. | | — Discours de M. Rodolphe de Planta, président de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris. |
| 11 h 45/
12 h 15 | Concert-apéritif donné par la Fanfare. | | — Allocution de M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France. |
| 12 h 30 | Pique-nique. | | — Prière. |
| 13 h — | Début des tirs. | | — Hymnes nationaux. |
| 14 h — | Partie récréative (tournoi de jass et de belote - fléchettes - chasse au trésor gratuite réservée aux enfants (limite d'âge : 12 ans) - jeux divers). | 17 h — | Match de football entre l'équipe du Département Politique Fédéral et celle de l'Ambassade de Suisse à Paris. Remise de la coupe du « Messager Suisse » aux vainqueurs. |
| 15 h — | Aubade aux pensionnaires de la Maison Suisse de Retraite. | 18 h — | Polonaise et Adieux de la Musique Militaire du Locle. |

Pour se rendre à Jouy-en-Josas

Train : Gare Montparnasse (changer à Versailles-Chantiers).

Cars spéciaux : départ Invalides (métro) à 9 heures précises.

Enfants jusqu'à 10 ans : **gratuit**. Adultes : 5 F. Retour de Jouy-en-Josas : départ à 19 heures.

Pique-nique

On trouvera sur place : sandwiches, saucisses, vins, cafés, boissons diverses. Buffet tenu par M. Max Ungemuth.

Les insignes du 1^{er} août seront vendus sur place. Prix : 2,50 F.

(En cas de pluie, les assistants seront assurés d'un confortable abri.)

Concours

Un concours pour la meilleure photo de notre manifestation est ouvert à tous. Règlement : la ou les photos devront être expédiées à la Rédaction du « Messager Suisse », 17 bis, Quai Voltaire, Paris-7^e, jusqu'au 31 juillet 1972. Un jury départagera la meilleure photo et les dix suivantes. Premier prix : un appareil de photo. Les dix autres photos sélectionnées seront dotées de prix de consolation et **paraîtront également dans le numéro de septembre du « Messager Suisse ».**

Invitations

Les familles désirant inviter un ou plusieurs musiciens de la Fanfare ou l'une des majorettes pour le pique-nique du dimanche 25 juin, sont priées de s'inscrire le plus rapidement possible auprès de la Rédaction du « Messager Suisse » en remplissant le bulletin ci-après :

Je soussigné(e)

Invite musicien(s) majorette(s)

pour le pique-nique du 25 juin à Jouy-en-Josas. Inscriptions dans l'ordre d'arrivée.

SUISSES DE PARIS ET DES ENVIRONS, SOYEZ NOMBREUX A VOUS RENDRE A JOUY-EN-JOSAS

Samedi 24 juin

Par ailleurs, nous signalons à tous nos lecteurs que le samedi 24 juin, à 10 h 30, une couronne sera déposée à l'Arc de Triomphe par la Musique Militaire du Locle. Tous nos compatriotes sont chaleureusement invités à assister à cette émouvante cérémonie.